

LE JOUR, 1948
13 OCTOBRE 1948

SUR LE GOUVERNEMENT DE PALESTINE

Il n'y a rien de plus décevant que les raisons données par le roi Abdallah pour ne pas reconnaître le gouvernement de Gaza. Il n'y a rien de plus chétif. « Qu'est-ce qu'un Etat, a dit le roi, qui s'installe à Gaza sans raison, sans armée, sans finances et sans peuple ? » On a vu cependant des gouvernements en exil reconnus par les trois quarts des nations. Et le gouvernement de Gaza n'est pas un gouvernement en exil. Pour ce qui est de l'armée, des finances et du peuple, le roi de Transjordanie devrait savoir où ils sont et ne pas faire de l'ironie à leur sujet comme il fait. C'est affaiblir tragiquement une cause sacrée que de la traiter ainsi. La Transjordanie devrait, au tournant où l'on est, se souvenir qu'elle est un pays de quatre cent mille habitants et que son armée ne pourrait pas se maintenir sans le secours de l'extérieur. Oubliera-t-on jamais ces choses, à Damas ?

La meilleure réponse au roi Abdallah, la plus directe, la plus simple, la plus honnête, c'est qu'il était déraisonnable de laisser la Palestine sans gouvernement et que, de l'avoir laissée sans gouvernement pendant les six derniers mois, a considérablement aggravé la situation. L'attitude du roi de Transjordanie doit faire le bonheur des Sionistes qui marquent des points chaque jour et dont le dernier succès est d'avoir été chargés, devant la carence de l'ONU, d'assurer par les forces « israéliennes » la protection des consulats à Jérusalem. Cette protection, après l'assassinat du comte Bernadotte, n'inspire pas une quiétude illimitée.

Si le gouvernement de Gaza dérange le roi Abdallah c'est parce que le roi Abdallah veut agrandir à tout prix son domaine en annexant la moitié au besoin de la Palestine. Cela, personne ne l'ignore. La question réduite à ce but sans grandeur scandalise évidemment les pays de la Ligue arabe et quelques autres.

Il faut expliquer au roi Abdallah, avec le respect qu'on lui doit, que l'argumentation développée dans sa déclaration de l'autre jour, à un périodique du Caire n'a convaincu personne.

La Palestine a le droit et le devoir d'avoir un gouvernement provisoire en attendant un gouvernement définitif (élu par le peuple ou confirmé par lui). Cela s'est vu cent fois et se voit en plus d'un lieu aujourd'hui.

Ce ne sont pas des subtilités du genre de celles qui nous viennent d'Amman qui ébranleront qui que ce soit. L'heure est trop grave d'ailleurs pour que nous en fassions un jeu.